



États financiers intermédiaires

FONDS PRIVÉS GPD – STRATÉGIES ALTERNATIVES

Au 30 juin 2026

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES (NON AUDITÉS) | AVIS

Les états financiers intermédiaires des Fonds privés GPD ci-joints n'ont pas fait l'objet d'une revue par les auditeurs externes des Fonds.

La gestion de portefeuille de Desjardins Gestion de patrimoine est offerte par Desjardins Gestion internationale d'actifs inc., filiale détenue en propriété exclusive par la Fédération des caisses Desjardins du Québec. Desjardins Gestion internationale d'actifs inc. est inscrite auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) à titre de gestionnaire de portefeuille.

TABLE DES MATIÈRES

ÉTATS FINANCIERS ET INVENTAIRES DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS

FONDS DE STRATÉGIES ALTERNATIVES

Fonds privé GPD Actifs privés (auparavant Fonds privé GPD Stratégie complémentaire)	3
Fonds privé GPD Stratégie à rendement absolu	11

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

16

Collectivement appelés les « Fonds » ou les « Fonds privés GPD ».

FONDS PRIVÉ GPD ACTIFS PRIVÉS
(AUPARAVANT FONDS PRIVÉ GPD STRATÉGIE COMPLÉMENTAIRE)

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (NON AUDITÉ)

AUX	30 JUIN 2026 \$	31 DÉCEMBRE 2025 \$
ACTIFS		
Actifs courants		
Encaisse	301 558 528	240 328 824
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN)	1 869 913 686	1 927 216 945
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) donnés en garantie	344 285 353	5 546 493
Plus-value non réalisée sur dérivés	—	13 126 509
Souscriptions à recevoir	3 439 136	1 790 842
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	—	28 695
	<u>2 519 196 703</u>	<u>2 188 038 308</u>
PASSIFS		
Passifs courants		
Charges à payer	256 889	95 571
Moins-value non réalisée sur dérivés	185 996	—
Parts rachetées à payer	930 200	585 590
	<u>1 373 085</u>	<u>681 161</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>2 517 823 618</u>	<u>2 187 357 147</u>
- par part (note 4)	<u>17,46</u>	<u>16,26</u>

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL (NON AUDITÉ)

PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN	2026 \$	2025 \$
Revenus		
Intérêts à des fins de distribution	4 328 345	3 135 908
Distributions provenant des fonds sous-jacents	16 950 797	3 961 514
Revenus provenant des activités de prêt de titres	41 691	97 618
Écart de conversion sur encaisse	(535 947)	(23 587)
Variation de la juste valeur :		
Gain net (perte nette) réalisé(e) sur placements	177 801 049	37 265 452
Gain net (perte nette) réalisé(e) sur dérivés	227 583	17 834 085
Gain net (perte nette) non réalisé(e) sur placements	(22 779 926)	66 929 099
Gain net (perte nette) non réalisé(e) sur dérivés	(13 312 505)	332 796
	<u>162 721 087</u>	<u>129 532 885</u>
Charges (note 5)		
Frais d'administration	1 381 061	977 469
Courtages et autres coûts d'opérations de portefeuille	18 496	6 907
	<u>1 399 557</u>	<u>984 376</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>161 321 530</u>	<u>128 548 509</u>

Approuvés au nom du conseil d'administration de

Desjardins Société de placement inc.,

le gestionnaire des Fonds privés GPD

Lorraine Talbot et Pierre-Olivier Samson,
administrateurs

FONDS PRIVÉ GPD ACTIFS PRIVÉS
(AUPARAVANT FONDS PRIVÉ GPD STRATÉGIE COMPLÉMENTAIRE)

**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE
(NON AUDITÉ)**

PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN	2026	2025
	\$	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	2 187 357 147	1 587 288 104
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	161 321 530	128 548 509
Opérations sur parts rachetables		
Produit de la vente de parts rachetables	388 422 117	227 237 374
Montant global des rachats de parts rachetables	(219 277 176)	(142 777 355)
	169 144 941	84 460 019
Distributions effectuées au profit des porteurs de parts rachetables	—	—
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	2 517 823 618	1 800 296 632

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE (NON AUDITÉ)

PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN	2026	2025
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	161 321 530	128 548 509
Ajustement au titre des éléments suivants :		
Écart de conversion sur encaisse	535 947	23 587
(Gain net) perte nette réalisé(e)	(178 028 632)	(55 099 537)
(Gain net) perte nette non réalisé(e)	36 092 431	(67 261 895)
Distributions hors trésorerie provenant des placements	(16 950 797)	(3 961 514)
Produit de la vente/échéance de placements	294 211 144	508 156 505
Achat de placements	(403 446 910)	(553 402 722)
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	28 695	(14 889)
Charges à payer	161 318	110 167
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles	(106 075 274)	(42 901 789)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de la vente de parts rachetables	386 773 823	227 108 883
Montant global des rachats de parts rachetables	(218 932 566)	(142 190 843)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	167 841 257	84 918 040
Effet de change sur l'encaisse libellée en devises étrangères	(536 279)	(23 652)
Augmentation (diminution) de l'encaisse/découvert bancaire	61 229 704	41 992 599
Encaisse (découvert bancaire) au début de la période	240 328 824	201 363 875
Encaisse (découvert bancaire) à la fin de la période	301 558 528	243 356 474
Autres renseignements sur le flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Intérêts reçus	3 193 176	3 401 072

FONDS PRIVÉ GPD ACTIFS PRIVÉS
(AUPARAVANT FONDS PRIVÉ GPD STRATÉGIE COMPLÉMENTAIRE)

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS AU 30 JUIN 2026 (NON AUDITÉ)

	VALEUR NOMINALE / NOMBRE DE TITRES	COÛT \$	JUSTE VALEUR \$	%
Fonds de placement				73,5
Fiera Comox Global Private Equity Fund I L.P., classe KK	16 417 101	41 986 622	42 150 217	
Fiera Comox Global Private Equity Fund I L.P., classe MM	43 811	111 301	112 483	
Fiera Comox Global Private Equity Fund I L.P., classe NN	82 715	210 136	212 367	
Fonds DGIA Immobilier Privé Canadien S.E.C.	1	199 203 980	234 030 442	
Fonds DGIA indiciel de sociétés d'immobilier mondiales cotées	29 665 536	310 307 610	347 337 144	
Fonds DGIA indiciel de sociétés d'infrastructures mondiales cotées	52 384 884	535 873 093	591 576 209	
Fonds DGIA Infrastructures privées mondiales S.E.C.	1	328 449 597	425 885 486	
Fonds DGIA Placements privés mondiaux S.E.C.	1	82 945 247	85 360 921	
Novacap International Industries S.E.C.	1	17 224 553	17 978 724	
Nuveen Global Timberland Fund Feeder-A. L.P.	1	106 800 953	106 184 341	
Total des fonds de placement		1 623 113 092	1 850 828 334	
Actions américaines				14,4
Titres indiciels				
iShares Silver Trust ETF	675 563	19 217 485	51 230 528	
SPDR Gold Shares ETF	597 449	160 498 432	312 140 177	
Total des actions américaines		179 715 917	363 370 705	
Total des placements		1 802 829 009	2 214 199 039	87,9
Moins-value non réalisée sur dérivés			(185 996)	—
Autres éléments d'actif net			303 810 575	12,1
Actif net			2 517 823 618	100,0

CONTRATS DE CHANGE À TERME

	DATE DE RÈGLEMENT	NOMBRE DE CONTRATS	DEVICES ACHETÉES	MONTANT CONTRACTUEL EN DEVISE (ACHAT)	DEVICES VENDUES	MONTANT CONTRACTUEL EN DEVISE (VENTE)	TAUX DE CHANGE DES CONTRATS (DEVISE/CAD)	PLUS-VALUE (MOINS-VALUE) NON RÉALISÉE \$
Moins-value non réalisée sur contrats de change								
	2026-07-31	1	CAD	360 954 540	USD	255 000 000	1,4155	(185 996)
Total Moins-value non réalisée sur contrats de change								(185 996)

PRÊT DE TITRES (note 2)

	JUSTE VALEUR \$	VALEUR DES SÛRETÉS REÇUES TITRES \$
Titres prêtés	344 285 353	359 479 515

FONDS PRIVÉ GPD ACTIFS PRIVÉS
(AUPARAVANT FONDS PRIVÉ GPD STRATÉGIE COMPLÉMENTAIRE)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS — INFORMATION SPÉCIFIQUE (NON AUDITÉES)

Stratégie lors de l'utilisation d'instruments financiers

Objectif de placement

Procurer une appréciation du capital à long terme et un rendement total supérieur à l'inflation à long terme.

Instruments financiers évalués à la juste valeur (note 8)

Niveaux hiérarchiques des instruments financiers évalués à la juste valeur

Le tableau suivant catégorise la juste valeur des actifs financiers du Fonds selon une hiérarchie à trois niveaux. La méthodologie utilisée pour établir la hiérarchie des titres n'est pas nécessairement une indication du risque associé au placement dans les titres. La détermination de la juste valeur est décrite dans la section « Information significative sur les méthodes comptables » de la note 2.

Hiérarchie de la juste valeur (en milliers de \$)

30 JUIN 2026	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	TOTAL	31 DÉCEMBRE 2025	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	TOTAL
	\$	\$	\$	\$		\$	\$	\$	\$
ACTIFS FINANCIERS À LA JVRN					ACTIFS FINANCIERS À LA JVRN				
TITRES INDICIELS NON APPARENTÉS	363 371	—	—	363 371	TITRES INDICIELS NON APPARENTÉS	564 638	—	—	564 638
FONDS DE PLACEMENT APPARENTÉS	—	938 913	—	938 913	FONDS DE PLACEMENT APPARENTÉS	—	640 399	—	640 399
SOCIÉTÉS EN COMMANDITE APPARENTÉES	—	—	745 277	745 277	SOCIÉTÉS EN COMMANDITE APPARENTÉES	—	—	571 480	571 480
SOCIÉTÉS EN COMMANDITE NON APPARENTÉES	—	—	166 638	166 638	SOCIÉTÉS EN COMMANDITE NON APPARENTÉES	—	—	156 246	156 246
					INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS	—	13 127	—	13 127
TOTAL	363 371	938 913	911 915	2 214 199	TOTAL	564 638	653 526	727 726	1 945 890
PASSIFS FINANCIERS À LA JVRN									
INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS	—	186	—	186					
TOTAL	—	186	—	186					

Transferts entre les niveaux 1 et 2

Au cours des périodes closes le 30 juin 2026 et le 31 décembre 2025, il n'y a eu aucun transfert de titres entre les niveaux 1 et 2.

FONDS PRIVÉ GPD ACTIFS PRIVÉS

(AUPARAVANT FONDS PRIVÉ GPD STRATÉGIE COMPLÉMENTAIRE)

Classification au niveau 3 (en milliers de \$)

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, le Fonds détient des instruments financiers qui ont été classés au niveau 3. La juste valeur de ces instruments financiers a été déterminée au moyen de techniques d'évaluation. La substitution d'une ou plusieurs données provenant de ces techniques par une ou plusieurs hypothèses raisonnablement possibles n'entraînerait pas de variation significative de la juste valeur de ces placements. Le tableau suivant présente l'explication de la classification de la juste valeur de niveau 3 :

	INSTRUMENTS FINANCIERS	JUSTE VALEUR \$	TECHNIQUES D'ÉVALUATION	DONNÉES D'ENTRÉES NON OBSERVABLES	INTERVALLES DE VALEUR DES DONNÉES
30 JUIN 2026	Fiera Comox Global Private Equity Fund I L.P., classe KK	42 150	Valeur liquidative estimée fournie par le gestionnaire de portefeuille	—	—
	Fiera Comox Global Private Equity Fund I L.P., classe MM	113	Valeur liquidative estimée fournie par le gestionnaire de portefeuille	—	—
	Fiera Comox Global Private Equity Fund I L.P., classe NN	212	Valeur liquidative estimée fournie par le gestionnaire de portefeuille	—	—
	Fonds DGIA Immobilier Privé Canadien S.E.C.	234 030	Valeur cumulée estimée	Taux de rendement annuel estimé depuis la date des dernières souscriptions	6,5 %
	Fonds DGIA Infrastructures privées mondiales S.E.C.	425 886	Valeur cumulée estimée	Taux de rendement annuel estimé depuis la date des dernières souscriptions	7 %
	Fonds DGIA Placements privés mondiaux S.E.C.	85 361	Évaluation au coût	Prix payé	—
	Novacap International Industries S.E.C.	17 979	Évaluation du gestionnaire de portefeuille avec restriction	Facteur de restriction	4 %
	Nuveen Global Timberland Fund Feeder-A, L.P.	106 184	Valeur liquidative estimée fournie par le gestionnaire de portefeuille	—	—
31 DÉCEMBRE 2025	Fiera Comox Global Private Equity Fund I L.P., classe KK	43 002	Valeur liquidative estimée fournie par le gestionnaire de portefeuille	—	—
	Fiera Comox Global Private Equity Fund I L.P., classe MM	113	Évaluation au coût	Prix payé	—
	Fiera Comox Global Private Equity Fund I L.P., classe NN	214	Évaluation au coût	Prix payé	—
	Fonds DGIA Immobilier Privé Canadien S.E.C.	223 382	Valeur cumulée estimée	Taux de rendement annuel estimé depuis la date des dernières souscriptions	6,5 %
	Fonds DGIA Infrastructures privées mondiales S.E.C.	348 098	Valeur cumulée estimée	Taux de rendement annuel estimé depuis la date des dernières souscriptions	7 %
	Novacap International Industries S.E.C.	14 547	Évaluation du gestionnaire de portefeuille avec restriction	Facteur de restriction	4 %
	Nuveen Global Timberland Fund Feeder-A, L.P.	98 370	Valeur liquidative estimée fournie par le gestionnaire de portefeuille	—	—

Rapprochement de l'évaluation de la juste valeur de niveau 3 (en milliers de \$)

Le tableau suivant montre le rapprochement de tous les mouvements de titres des instruments financiers classés au niveau 3 entre le début et la fin de la période :

30 JUIN 2026	TOTAL	31 DÉCEMBRE 2025	TOTAL
	\$		\$
SOLDE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	727 726	SOLDE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	509 700
PRODUIT DE LA VENTE DE PLACEMENTS	—	PRODUIT DE LA VENTE DE PLACEMENTS	—
ACHAT DE PLACEMENTS	149 541	ACHAT DE PLACEMENTS	176 124
GAIN NET (PERTE NETTE) RÉALISÉ(E)	—	GAIN NET (PERTE NETTE) RÉALISÉ(E)	—
GAIN NET (PERTE NETTE) NON RÉALISÉ(E)	34 648	GAIN NET (PERTE NETTE) NON RÉALISÉ(E)	41 902
TRANSFERTS VERS (DEPUIS) LE NIVEAU 3	—	TRANSFERTS VERS (DEPUIS) LE NIVEAU 3	—
SOLDE À LA FIN DE LA PÉRIODE	911 915	SOLDE À LA FIN DE LA PÉRIODE	727 726
VARIATION DU GAIN NET (PERTE NETTE) NON RÉALISÉ(E) DE LA PÉRIODE POUR LES TITRES DÉTENUS AU 30 JUIN 2026	34 648	VARIATION DU GAIN NET (PERTE NETTE) NON RÉALISÉ(E) DE LA PÉRIODE POUR LES TITRES DÉTENUS AU 31 DÉCEMBRE 2025	41 902

Risques découlant des instruments financiers (note 8)

Étant donné que la majeure partie de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds est investie dans des fonds sous-jacents, le Fonds peut être indirectement exposé au risque de change, d'intérêt, de concentration ou de crédit. Ainsi, seule l'exposition directe aux risques découlant des instruments financiers du Fonds est présentée.

Pour obtenir le détail des risques des fonds sous-jacents, vous pouvez :

- écrire à gestionprivee@desjardins.com ; ou
- communiquer directement avec votre gestionnaire privé.

FONDS PRIVÉ GPD ACTIFS PRIVÉS
(AUPARAVANT FONDS PRIVÉ GPD STRATÉGIE COMPLÉMENTAIRE)

Risque de change (en milliers de \$)

L'exposition du Fonds au risque de change est présentée dans le tableau ci-après. Les montants représentent les éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme). Il indique également l'effet potentiel sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une appréciation ou dépréciation de 3 % du dollar canadien par rapport à chacune des devises présentées, toutes les autres variables demeurant constantes.

30 JUIN 2026	ÉLÉMENTS D'ACTIF FINANCIERS	ÉLÉMENTS DE PASSIF FINANCIERS	EXPOSITION NETTE	EFFET SUR L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	31 DÉCEMBRE 2025	ÉLÉMENTS D'ACTIF FINANCIERS	ÉLÉMENTS DE PASSIF FINANCIERS	EXPOSITION NETTE	EFFET SUR L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES
	\$	\$	\$	\$		\$	\$	\$	\$
USD	597 684	361 141	236 543	7 096	USD	706 362	509 889	196 473	5 894

En pratique, le rendement réel des transactions peut différer de ces analyses de sensibilité et les différences pourraient s'avérer importantes.

Risque de taux d'intérêt

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, la plupart des instruments financiers du Fonds ne portent pas intérêt. Le Fonds est donc peu exposé au risque de taux d'intérêt.

Risque de concentration

Le tableau suivant résume le risque de concentration en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds :

30 JUIN 2026	31 DÉCEMBRE 2025
SEGMENT DE MARCHÉ	SEGMENT DE MARCHÉ
	%
Fonds de placement	Sociétés en commandite 33,3
Croissance	Fonds de placement 37,3
Sociétés en commandite	Croissance 28,0
Actions américaines	Revenu 1,3
Autres éléments d'actif net	Actions américaines 12,1
	Titres indiciels 25,8
	Instruments financiers dérivés 0,6
	Autres éléments d'actif net 11,0
TOTAL	100,0

Risque de prix (en milliers de \$)

Les estimations de l'effet sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds d'une variation raisonnablement possible des indices de référence, établies par le gestionnaire d'après le coefficient bêta historique (coefficient de sensibilité qui indique la relation existant entre les fluctuations de la valeur d'un titre et les fluctuations du marché) entre le rendement du Fonds et celui des indices de référence, toutes les autres variables étant demeurées constantes, sont présentées dans le tableau ci-après. Une analyse de régression de 36 mois a été utilisée pour évaluer le coefficient bêta historique. Les données utilisées aux fins de l'analyse de régression reposent sur les rendements mensuels du Fonds.

INDICES DE RÉFÉRENCE	VARIATION DES COURS	EFFET SUR L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	
		30 JUIN 2026	31 DÉCEMBRE 2025
	%	\$	\$
L'indice des prix à la consommation du Canada + 4 %	0,25	85 254	55 352

Lorsqu'il y a plus d'un indice de référence, l'effet de chaque indice doit être considéré individuellement, car chacun des indices peut varier indépendamment des autres.

En pratique, le rendement réel des transactions peut différer de ces analyses de sensibilité et les différences pourraient s'avérer importantes.

Risque de crédit

La concentration du risque de crédit du Fonds se situe principalement dans les instruments financiers dérivés. Étant donné que leurs justes valeurs tiennent compte de la capacité financière de l'émetteur, ce facteur correspond au risque maximal de crédit auquel le Fonds est exposé.

Répartition du portefeuille des instruments financiers dérivés par notation de crédit

NOTATION DE CRÉDIT	POURCENTAGE DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS	
	30 JUIN 2026	31 DÉCEMBRE 2025
	%	%
A-1	100	100
TOTAL	100	100

FONDS PRIVÉ GPD ACTIFS PRIVÉS

(AUPARAVANT FONDS PRIVÉ GPD STRATÉGIE COMPLÉMENTAIRE)

Risque de liquidité

Le Fonds investit dans le Fonds DGIA Infrastructures privées mondiales S.E.C., le Fonds DGIA Immobilier Privé Canadien S.E.C., Fonds DGIA Placements privés mondiaux S.E.C., Fiera Comox Global Private Equity Fund I L.P., Novacap International Industries S.E.C., Fonds DGIA Placements privés mondiaux S.E.C. et Nuveen Global Timberland Fund Feeder-A, L.P. pour lesquels le droit de racheter des parts est assujéti à certaines limites ou restrictions, y compris, mais sans s'y limiter, un avis préalable et des restrictions quant au nombre de parts à racheter. Par conséquent, le Fonds pourrait ne pas être en mesure de liquider rapidement ses placements dans ces instruments pour répondre à ses besoins en liquidités ou pour répondre à des événements précis.

Pour de plus amples informations sur les échéances des passifs financiers et sur la gestion du risque de liquidité du Fonds, se reporter à la note 8 « Informations sur les instruments financiers ».

Rapprochement des revenus provenant des activités de prêt de titres (note 2)

Le tableau suivant présente un rapprochement entre les revenus totaux générés par les opérations de prêt de titres du Fonds et les revenus provenant des activités de prêt de titres présentés à l'état du résultat global du Fonds.

	30 JUIN 2026		30 JUIN 2025	
	\$	%	\$	%
REVENUS TOTAUX	69 485	100	162 697	100
REVENUS NETS REÇUS PAR LE FONDS	41 691	60	97 618	60
REVENUS NETS REÇUS PAR FIDUCIE DESJARDINS	27 794	40	65 079	40

Note sur engagement

Le Fonds s'est engagé à investir des montants dans certaines sociétés en commandite. Les tableaux suivant résument les variations de l'engagement total du Fonds.

Fonds DGIA Infrastructures privées mondiales S.E.C.

Type	Montant \$
Engagement total	580 000 000
Capital appelé en 2026	58 070 866
Capital appelé cumulatif des années antécédentes	276 427 165
Engagement résiduel au 30 juin 2026	245 501 969

Fonds DGIA Immobilier Privé Canadien S.E.C.

Type	Montant \$
Engagement total	380 000 000
Capital appelé en 2026	—
Capital appelé cumulatif des années antécédentes	200 000 000
Engagement résiduel au 30 juin 2026	180 000 000

Nuveen Global Timberland Fund Feeder-A, L.P.

Type	Montant \$
Engagement total (USD)	85 000 000
Capital appelé en 2026 (USD)	3 072 306
Capital appelé cumulatif des années antécédentes (USD)	72 132 193
Engagement résiduel au 30 juin 2026 (USD)	9 795 501
Engagement résiduel au 30 juin 2026 (CAD)	13 892 470

Fiera Comox Global Private Equity Fund I L.P., classe KK

Type	Montant \$
Engagement total (USD)	35 000 000
Capital appelé en 2026 (USD)	—
Capital appelé cumulatif des années antécédentes (USD)	31 361 978
Engagement résiduel au 30 juin 2026 (USD)	3 638 022
Engagement résiduel au 30 juin 2026 (CAD)	5 159 625

FONDS PRIVÉ GPD ACTIFS PRIVÉS
(AUPARAVANT FONDS PRIVÉ GPD STRATÉGIE COMPLÉMENTAIRE)

Fiera Comox Global Private Equity Fund I L.P., classe MM

Type	Montant \$
Engagement total (USD)	136 597
Capital appelé en 2026 (USD)	—
Capital appelé cumulatif des années antécédentes (USD)	82 565
Engagement résiduel au 30 juin 2026 (USD)	54 032
Engagement résiduel au 30 juin 2026 (CAD)	76 631

Fiera Comox Global Private Equity Fund I L.P., classe NN

Type	Montant \$
Engagement total (USD)	257 894
Capital appelé en 2026 (USD)	—
Capital appelé cumulatif des années antécédentes (USD)	155 882
Engagement résiduel au 30 juin 2026 (USD)	102 012
Engagement résiduel au 30 juin 2026 (CAD)	144 678

Novacap International Industries S.E.C.

Type	Montant \$
Engagement total	20 000 000
Capital appelé en 2026	3 050 427
Capital appelé cumulatif des années antécédentes	14 713 963
Engagement résiduel au 30 juin 2026	2 235 610

Fonds DGIA Placements privés mondiaux S.E.C.

Type	Montant \$
Engagement total (USD)	185 000 000
Capital appelé en 2026 (USD)	60 187 500
Capital appelé cumulatif des années antécédentes (USD)	—
Engagement résiduel au 30 juin 2026 (USD)	124 812 500
Engagement résiduel au 30 juin 2026 (CAD)	177 015 327

FONDS PRIVÉ GPD STRATÉGIE À RENDEMENT ABSOLU

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (NON AUDITÉ)

AUX	30 JUIN 2026 \$	31 DÉCEMBRE 2025 \$
ACTIFS		
Actifs courants		
Encaisse	6 346 452	63 106 319
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN)	1 431 948 843	1 236 934 416
Souscriptions à recevoir	1 903 936	913 046
	<u>1 440 199 231</u>	<u>1 300 953 781</u>
PASSIFS		
Passifs courants		
Charges à payer	147 007	56 464
Moins-value non réalisée sur dérivés	948 039	—
Parts rachetées à payer	359 346	84 469
	<u>1 454 392</u>	<u>140 933</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>1 438 744 839</u>	<u>1 300 812 848</u>
- par part (note 4)	<u>10,54</u>	<u>10,30</u>

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL (NON AUDITÉ)

PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN	2026 \$	2025 \$
Revenus		
Intérêts à des fins de distribution	10 611	212 736
Écart de conversion sur encaisse	309 205	—
Variation de la juste valeur :		
Gain net (perte nette) réalisé(e) sur dérivés	(70 671 519)	—
Gain net (perte nette) non réalisé(e) sur placements	102 842 977	(1 647 402)
Gain net (perte nette) non réalisé(e) sur dérivés	(948 039)	—
	<u>31 543 235</u>	<u>(1 434 666)</u>
Charges (note 5)		
Frais d'administration	797 827	628 181
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>30 745 408</u>	<u>(2 062 847)</u>

Approuvés au nom du conseil d'administration de

Desjardins Société de placement inc.,

le gestionnaire des Fonds privés GPD

Lorraine Talbot et Pierre-Olivier Samson,
administrateurs

FONDS PRIVÉ GPD STRATÉGIE À RENDEMENT ABSOLU

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE (NON AUDITÉ)

PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN	2026	2025
	\$	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	1 300 812 848	1 051 236 743
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	30 745 408	(2 062 847)
Opérations sur parts rachetables		
Produit de la vente de parts rachetables	205 074 581	187 924 812
Montant global des rachats de parts rachetables	(97 887 998)	(79 619 735)
	107 186 583	108 305 077
Distributions effectuées au profit des porteurs de parts rachetables	—	—
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	1 438 744 839	1 157 478 973

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE (NON AUDITÉ)

PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN	2026	2025
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	30 745 408	(2 062 847)
Ajustement au titre des éléments suivants :		
Écart de conversion sur encaisse	(309 205)	—
(Gain net) perte nette réalisé(e)	70 671 519	—
(Gain net) perte nette non réalisé(e)	(101 894 938)	1 647 402
Produit de la vente/échéance de placements	1 119 276 075	—
Achat de placements	(1 282 119 044)	(98 000 000)
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	—	(41 081)
Charges à payer	90 543	68 159
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles	(163 539 642)	(98 388 367)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de la vente de parts rachetables	204 083 691	187 710 392
Montant global des rachats de parts rachetables	(97 613 121)	(79 410 992)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	106 470 570	108 299 400
Effet de change sur l'encaisse libellée en devises étrangères	309 205	—
Augmentation (diminution) de l'encaisse/découvert bancaire	(56 759 867)	9 911 033
Encaisse (découvert bancaire) au début de la période	63 106 319	29 987 099
Encaisse (découvert bancaire) à la fin de la période	6 346 452	39 898 132
Autres renseignements sur le flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Intérêts reçus	—	1 273

FONDS PRIVÉ GPD STRATÉGIE À RENDEMENT ABSOLU

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS AU 30 JUIN 2026 (NON AUDITÉ)

	VALEUR NOMINALE / NOMBRE DE TITRES	COÛT \$	JUSTE VALEUR \$	%
Fonds de placement				99,5
Fonds GPD Rendement Absolu S.E.C.	12 447 545	1 282 119 044	1 431 948 843	
Total des placements		1 282 119 044	1 431 948 843	
Moins-value non réalisée sur dérivés			(948 039)	—
Autres éléments d'actif net			7 744 035	0,5
Actif net			1 438 744 839	100,0

CONTRATS DE CHANGE À TERME

	DATE DE RÈGLEMENT	NOMBRE DE CONTRATS	DEVISES ACHETÉES	MONTANT CONTRACTUEL EN DEVISE (ACHAT)	DEVISES VENDUES	MONTANT CONTRACTUEL EN DEVISE (VENTE)	TAUX DE CHANGE DES CONTRATS (DEVISE/CAD)	PLUS-VALUE (MOINS-VALUE) NON RÉALISÉE \$
Moins-value non réalisée sur contrats de change								
	2026-07-31	1	CAD	1 435 966 424	USD	1 014 600 000	1,4153	(948 039)
Total Moins-value non réalisée sur contrats de change								(948 039)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS — INFORMATION SPÉCIFIQUE (NON AUDITÉES)

Stratégie lors de l'utilisation d'instruments financiers

Objectif de placement

Procurer à la fois un rendement absolu relativement stable et faiblement corrélé avec les classes d'actifs traditionnelles.

Instruments financiers évalués à la juste valeur (note 8)

Niveaux hiérarchiques des instruments financiers évalués à la juste valeur

Le tableau suivant catégorise la juste valeur des actifs financiers du Fonds selon une hiérarchie à trois niveaux. La méthodologie utilisée pour établir la hiérarchie des titres n'est pas nécessairement une indication du risque associé au placement dans les titres. La détermination de la juste valeur est décrite dans la section « Information significative sur les méthodes comptables » de la note 2.

Hiérarchie de la juste valeur (en milliers de \$)

30 JUIN 2026	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	TOTAL	31 DÉCEMBRE 2025	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	TOTAL
	\$	\$	\$	\$		\$	\$	\$	\$
ACTIFS FINANCIERS À LA JVRN					ACTIFS FINANCIERS À LA JVRN				
FONDS DE PLACEMENT NON APPARENTÉS	—	—	1 431 949	1 431 949	FONDS DE PLACEMENT NON APPARENTÉS	—	—	1 236 934	1 236 934
TOTAL	—	—	1 431 949	1 431 949	TOTAL	—	—	1 236 934	1 236 934
PASSIFS FINANCIERS À LA JVRN									
INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS	—	948	—	948					
TOTAL	—	948	—	948					

Transferts entre les niveaux 1 et 2

Au cours des périodes closes le 30 juin 2026 et le 31 décembre 2025, il n'y a eu aucun transfert de titres entre les niveaux 1 et 2.

Classification au niveau 3 (en milliers de \$)

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, le Fonds détient des instruments financiers qui ont été classés au niveau 3. La juste valeur de ces instruments financiers a été déterminée au moyen de techniques d'évaluation. La substitution d'une ou plusieurs données provenant de ces techniques par une ou plusieurs hypothèses raisonnablement possibles n'entraînerait pas de variation significative de la juste valeur de ces placements. Le tableau suivant présente l'explication de la classification de la juste valeur de niveau 3 :

	INSTRUMENTS FINANCIERS	JUSTE VALEUR \$	TECHNIQUES D'ÉVALUATION	DONNÉES D'ENTRÉES NON OBSERVABLES	INTERVALLES DE VALEUR DES DONNÉES
30 JUIN 2026	Fonds GPD Rendement Absolu S.E.C.	1 431 949	Valeur liquidative estimée fournie par le gestionnaire de portefeuille	—	—
31 DÉCEMBRE 2025	Fonds GPD Rendement Absolu S.E.C.	1 236 934	Valeur liquidative estimée fournie par le gestionnaire de portefeuille	—	—

Rapprochement de l'évaluation de la juste valeur de niveau 3 (en milliers de \$)

Le tableau suivant montre le rapprochement de tous les mouvements de titres des instruments financiers classés au niveau 3 entre le début et la fin de la période :

30 JUIN 2026	TOTAL	31 DÉCEMBRE 2025	TOTAL
	\$		\$
SOLDE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	1 236 934	SOLDE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	1 020 928
PRODUIT DE LA VENTE DE PLACEMENTS	—	PRODUIT DE LA VENTE DE PLACEMENTS	—
ACHAT DE PLACEMENTS	92 172	ACHAT DE PLACEMENTS	199 536
GAIN NET (PERTE NETTE) RÉALISÉ(E)	—	GAIN NET (PERTE NETTE) RÉALISÉ(E)	—
GAIN NET (PERTE NETTE) NON RÉALISÉ(E)	102 843	GAIN NET (PERTE NETTE) NON RÉALISÉ(E)	16 470
TRANSFERTS VERS (DEPUIS) LE NIVEAU 3	—	TRANSFERTS VERS (DEPUIS) LE NIVEAU 3	—
SOLDE À LA FIN DE LA PÉRIODE	1 431 949	SOLDE À LA FIN DE LA PÉRIODE	1 236 934
VARIATION DU GAIN NET (PERTE NETTE) NON RÉALISÉ(E) DE LA PÉRIODE POUR LES TITRES DÉTENUS AU 30 JUIN 2026	102 843	VARIATION DU GAIN NET (PERTE NETTE) NON RÉALISÉ(E) DE LA PÉRIODE POUR LES TITRES DÉTENUS AU 31 DÉCEMBRE 2025	16 470

Risques découlant des instruments financiers (note 8)

Étant donné que la majeure partie de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds est investie dans des fonds sous-jacents, le Fonds peut être indirectement exposé au risque de change, d'intérêt, de concentration ou de crédit. Ainsi, seule l'exposition directe aux risques découlant des instruments financiers du Fonds est présentée.

Pour obtenir le détail des risques des fonds sous-jacents, vous pouvez :

- écrire à gestionprivee@desjardins.com ; ou
- communiquer directement avec votre gestionnaire privé.

Gestion des risques des fonds sous-jacents

Le gestionnaire de portefeuille du Fonds veille à ce que le gestionnaire de portefeuille des fonds sous-jacents gère les risques financiers. En effet, le gestionnaire de portefeuille du Fonds reçoit mensuellement les portefeuilles de placements des fonds sous-jacents à partir desquels il effectue une analyse de la performance par rapport aux indices de référence du Fonds ainsi qu'une analyse du style de gestion. De plus, le gestionnaire de portefeuille du Fonds reçoit des documents trimestriels détaillés incluant l'analyse de la performance, les répartitions sectorielles ainsi que les plus importantes positions des fonds sous-jacents.

Risque de change

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, la plupart des éléments d'actif et de passif financiers du Fonds sont libellés en dollars canadiens. Le Fonds est donc peu exposé au risque de change.

Risque de taux d'intérêt

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, la plupart des instruments financiers du Fonds ne portent pas intérêt. Le Fonds est donc peu exposé au risque de taux d'intérêt.

Risque de concentration

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, la plupart des éléments d'actif et de passif financiers du Fonds sont investis dans des fonds sous-jacents.

Risque de prix (en milliers de \$)

Les estimations de l'effet sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds d'une variation raisonnablement possible des indices de référence, établies par le gestionnaire d'après le coefficient bêta historique (coefficient de sensibilité qui indique la relation existant entre les fluctuations de la valeur d'un titre et les fluctuations du marché) entre le rendement du Fonds et celui des indices de référence, toutes les autres variables étant demeurées constantes, sont présentées dans le tableau ci-après. Une analyse de régression de 36 mois a été utilisée pour évaluer le coefficient bêta historique. Les données utilisées aux fins de l'analyse de régression reposent sur les rendements mensuels du Fonds.

INDICES DE RÉFÉRENCE	VARIATION DES COURS	EFFET SUR L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	
		30 JUIN 2026	31 DÉCEMBRE 2025
	%	\$	\$
FTSE Canada Bons du Trésor 91 jours + 2%	0,25	1 023	189

Lorsqu'il y a plus d'un indice de référence, l'effet de chaque indice doit être considéré individuellement, car chacun des indices peut varier indépendamment des autres.

En pratique, le rendement réel des transactions peut différer de ces analyses de sensibilité et les différences pourraient s'avérer importantes.

Risque de crédit

Au 30 juin 2026, la concentration du risque de crédit du Fonds se situe principalement dans les instruments financiers dérivés. Étant donné que leurs justes valeurs tiennent compte de la capacité financière de l'émetteur, ce facteur correspond au risque maximal de crédit auquel le Fonds est exposé.

NOTATION DE CRÉDIT	POURCENTAGE DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS
	30 JUIN 2026
	%
A-1	100
TOTAL	100

Au 31 décembre 2025, le Fonds n'a pas investi de montants importants dans des titres à revenu fixe, dans des titres de marché monétaire ni dans des instruments financiers dérivés. Le Fonds est donc peu exposé au risque de crédit.

Risque de liquidité

Fonds GPD Rendement Absolu S.E.C. a le droit de racheter des parts est assujéti à certaines limites ou restrictions, y compris, mais sans s'y limiter, un avis préalable et des restrictions quant au nombre de parts à racheter. Par conséquent, le Fonds pourrait ne pas être en mesure de liquider rapidement ses placements dans ces instruments pour répondre à ses besoins en liquidités ou pour répondre à des événements précis.

Pour de plus amples informations sur les échéances des passifs financiers et sur la gestion du risque de liquidité du Fonds, se reporter à la note 8 « Informations sur les instruments financiers ».

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN 2026 ET 2025

Dans les notes afférentes aux états financiers, l'expression « porteurs de parts » fait référence aux porteurs de parts rachetables.

1. Constitution des Fonds

Les Fonds privés GPD sont constitués de deux fiducies de fonds commun de placement, collectivement appelées les « Fonds » et sont assujettis aux lois du Québec. Au 1^{er} janvier 2026, les Fonds ont changé de gestionnaire de fonds d'investissement. Aux termes de la convention d'administration, le nouveau gestionnaire des Fonds est Desjardins Société de Placement inc. L'adresse de son siège social est le 1, Complexe Desjardins, Tour sud 25^e étage, CP 7, Montréal (Québec) Canada H5B 1B2.

Les Fonds ci-dessous sont des fiducies de fonds commun de placement non incorporées, établies en vertu des lois du Québec et régies par un acte de fiducie modifié le 8 avril 2025 :

FONDS PRIVÉS GPD	DATE DE CONSTITUTION DU FONDS	DATE DE DÉBUT DES OPÉRATIONS DU FONDS
Actifs privés	22 juillet 2005	22 juillet 2005
Stratégie à rendement absolu	25 mars 2022	29 août 2022

L'information financière présentée dans ces états financiers et les notes afférentes est aux 30 juin 2026 et 2025, ainsi qu'au 31 décembre 2025 et porte sur les périodes de six mois closes à ces dates, le cas échéant. Pour chaque Fonds créé en cours de période, le terme « période » désigne la période écoulée entre la date de début des opérations et le 30 juin de la période concernée.

Les principales activités de chaque Fonds sont présentées à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds.

2. Mode de présentation et Information significative sur les méthodes comptables

MODE DE PRÉSENTATION

Déclaration de conformité

Les méthodes utilisées pour la préparation des présents états financiers sont conformes aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (Normes IFRS de comptabilité). Les états financiers ont été approuvés pour publication par le conseil d'administration du gestionnaire le 23 septembre 2026.

Information significative sur les méthodes comptables

Les règles d'évaluation et de présentation utilisées pour la préparation de ces états financiers sont indiquées ci-après.

Actifs et passifs financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Les actifs financiers et les passifs financiers des Fonds comprennent principalement les instruments financiers non dérivés et les instruments financiers dérivés présentés à l'inventaire du portefeuille de placements.

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés à la date à laquelle les Fonds deviennent une partie prenante aux dispositions contractuelles, soit la date de transaction de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir des flux de trésorerie de ces instruments financiers ont expiré ou lorsque les Fonds ont transféré la quasi-totalité des risques et des avantages liés à leur propriété.

Classement et évaluation

Les Fonds classifient et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers*. Les actifs financiers sont évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels ainsi que du modèle économique en vertu duquel les actifs financiers sont gérés.

Les portefeuilles d'actifs financiers sont gérés sur la base de la juste valeur et la performance est évaluée à la juste valeur. Les Fonds sont évalués à la juste valeur et cette information est utilisée pour évaluer la performance des actifs et pour prendre des décisions. Les flux de trésorerie contractuels des titres à revenu fixe correspondent uniquement à des remboursements de principal et d'intérêt, toutefois, ces titres ne sont ni détenus pour percevoir les flux de trésorerie contractuels ni pour percevoir les flux de trésorerie contractuels et vendre. La perception des flux de trésorerie contractuels est seulement accessoire à l'atteinte des objectifs du modèle économique des Fonds. Par conséquent, tous les instruments financiers sont évalués à la JVRN.

L'obligation des Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat, qui se rapproche de la juste valeur. Les méthodes comptables utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des instruments financiers dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des transactions avec les porteurs de parts rachetables, sauf lorsque le cours de clôture des actifs et passifs financiers ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur.

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, il n'y a pas de différence entre la valeur liquidative par part aux fins des transactions et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part, conformément aux Normes IFRS de comptabilité.

Dépréciation

Pour ce qui est du modèle de dépréciation, il s'applique aux actifs financiers, engagements de prêt et contrats de garanties financières, à l'exception des instruments financiers à la JVRN ou désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Pour ce qui est des actifs financiers évalués au coût amorti, les Fonds considèrent autant l'analyse historique que les informations prévisionnelles dans la détermination des pertes de crédit attendues. En date des états financiers, tous les actifs financiers évalués au coût amorti devraient se régler à court terme. Les Fonds considèrent que la probabilité de défaut de ces actifs financiers est presque nulle, et que les contreparties ont une forte capacité à rencontrer leurs obligations dans un avenir rapproché. Étant donné la faible exposition des Fonds au risque de crédit sur les actifs

financiers comptabilisés au coût amorti, aucune correction de valeur pour perte n'a été comptabilisée, car aucune dépréciation n'aura d'incidence importante sur les états financiers.

Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date d'évaluation. Les Fonds utilisent le cours de clôture pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine la valeur située dans l'écart acheteur-vendeur la plus représentative de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les instruments financiers dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Les Fonds utilisent diverses méthodes et posent des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date d'évaluation.

Les techniques d'évaluation comprennent, entre autres, l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'un autre instrument identique en substance, la valeur actualisée des flux de trésorerie, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées sur des données de marché observables. Se reporter à la note 8 « Informations sur les instruments financiers » pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur des Fonds.

Encaisse et couverture déposée sur dérivés

L'encaisse (découvert bancaire) et la couverture déposée sur dérivés (garantie à payer) sont évalués au coût, lequel se rapproche de la juste valeur. Les couvertures déposées sur dérivés incluent les exigences de marge initiale détenues chez les courtiers. Tout déficit ou excédent d'encaisse détenue chez les courtiers par rapport à l'exigence de marge initiale est inclus à l'encaisse (découvert bancaire).

Titres de marché monétaire

Les titres de marché monétaire sont inscrits au coût qui inclut des intérêts courus et se rapproche de la juste valeur.

Actions, titres indiciels et fonds négociés en bourse

Les actions, les titres indiciels et les fonds négociés en bourse sont inscrits au cours de clôture de la bourse où le titre correspondant est le plus négocié. Les bons de souscription non cotés sont évalués à l'aide d'un modèle d'évaluation reconnu.

Obligations, titres adossés à des créances hypothécaires et titres adossés à des créances mobilières

Les obligations, les titres adossés à des créances hypothécaires et les titres adossés à des créances mobilières sont évalués à partir des cours obtenus de courtiers en valeurs mobilières reconnus.

Fonds de placement

Les parts des fonds sous-jacents (incluant les sociétés en commandite) sont généralement inscrites à la valeur liquidative par part fournie par le gestionnaire du fonds sous-jacent, à chaque jour d'évaluation.

Instruments financiers dérivés

Certains Fonds ont recours à un éventail d'instruments financiers dérivés tels que des contrats de change à terme, des contrats à terme de gré à gré et des contrats à terme standardisés, soit à des fins de couverture, soit à des fins autres que de couverture, ou les deux. La juste valeur des instruments financiers dérivés tient compte de l'incidence des accords généraux de compensation juridique exécutoires, le cas échéant. Se reporter à la section « Compensation des actifs et des passifs financiers » pour de plus amples renseignements sur la compensation des Fonds.

Contrats de change à terme et contrats à terme de gré à gré

La juste valeur de ces instruments correspond au gain ou à la perte qu'entraînerait leur réalisation à la date d'évaluation; cette valeur est comptabilisée au poste « Plus-value (moins-value) non réalisée sur dérivés » à l'état de la situation financière.

Contrats à terme standardisés

Les contrats à terme standardisés sont évalués à la juste valeur et sont réglés quotidiennement par l'entremise de courtiers agissant à titre d'intermédiaires. Les montants à recevoir (à payer) relativement au règlement de contrats à terme standardisés sont comptabilisés au poste « Montant à recevoir (à payer) sur contrats à terme standardisés » à l'état de la situation financière.

Évaluation des titres non cotés et autres placements

Lorsque les principes d'évaluation des placements décrits précédemment ne sont pas appropriés, la juste valeur est déterminée selon les meilleures estimations du gestionnaire à l'aide de procédures d'évaluation établies qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date d'évaluation. Ces procédures couvrent, entre autres, les titres en arrêt de transaction, les titres de sociétés privées ainsi que les titres non liquides. Pour plus d'information, se reporter à la note 3 « Jugements significatifs, estimations et hypothèses ».

Autres éléments d'actif et de passif

Le montant à recevoir sur contrats à terme standardisés, les souscriptions à recevoir, la somme à recevoir pour la vente de titres, la garantie en trésorerie reçue pour les prêts de titres et les mises en pension, les engagements relatifs à des prises en pension ainsi que les intérêts, dividendes et autres montants à recevoir sont évalués au coût amorti.

De même, les charges à payer, le montant à payer sur contrats à terme standardisés, les parts rachetées à payer, la somme à payer pour l'achat de titres, les engagements relatifs à des prêts de titres et des mises en pension, la garantie en trésorerie versée pour les prises en pension, les intérêts, dividendes et autres montants à payer, les distributions à payer ainsi que l'impôt à payer sont évalués au coût amorti.

Étant donné l'échéance à court terme des autres éléments d'actif et de passif, leur valeur comptable se rapproche de leur juste valeur.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN 2026 ET 2025

Opérations de placement

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de l'opération. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen, à l'exception du coût des titres de marché monétaire qui est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. Le coût moyen n'inclut pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe, à l'exception des obligations sans coupon. Les courtages et autres coûts d'opérations de portefeuille, engagés au moment de l'achat et de la vente de titres par les Fonds, sont constatés à l'état du résultat global. Ils incluent les autres rémunérations versées aux courtiers qui sont présentées séparément dans les « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds, le cas échéant. L'écart entre la plus-value (moins-value) non réalisée des placements au début et à la fin de la période est comptabilisé au poste « Gain net (perte nette) non réalisé(e) sur placements » à l'état du résultat global. Lors de la disposition d'un placement, la différence entre la juste valeur et le coût des placements est incluse au poste « Gain net (perte nette) réalisé(e) sur placements » de ce même état.

Activités de prêt de titres

Certains Fonds peuvent conclure des opérations de prêt de titres, de mises en pension et de prises en pension par l'entremise du programme de prêt de titres de Fiducie Desjardins inc. (Fiducie), le gardien de valeurs des Fonds.

Les titres prêtés et mis en pension ne sont pas décomptabilisés de l'état de la situation financière, car la quasi-totalité des risques et des avantages liés à leur propriété est conservée.

Afin de limiter le risque que la contrepartie ne puisse remplir ses obligations, les Fonds reçoivent une garantie représentant au moins 102 % du montant contractuel, déterminée quotidiennement selon la juste valeur des titres prêtés ou mis en pension au jour ouvrable précédent. La garantie pour les prises en pension est d'au moins 100 %. Les titres reçus en garantie dans le cadre des opérations de prêt de titres ne sont pas comptabilisés à l'état de la situation financière, car la quasi-totalité des risques et des avantages liés à leur propriété n'a pas été transférée aux Fonds. Les garanties reçues sous forme d'espèces dans le cadre des opérations de prêt de titres et de mises en pension sont quant à elles comptabilisées comme actifs financiers à l'état de la situation financière, aux postes « Garantie en trésorerie reçue pour les prêts de titres » ou « Garantie en trésorerie reçue pour les mises en pension », selon le cas. Un passif correspondant à l'obligation de remettre les titres est comptabilisé aux postes « Engagements relatifs à des prêts de titres » ou « Engagements relatifs à des mises en pension », selon le cas. Les garanties versées sous forme d'espèces dans le cadre des opérations de prises en pension sont quant à elles comptabilisées comme passifs financiers à l'état de la situation financière, au poste « Garantie en trésorerie versée pour les prises en pension ». Un actif correspondant à l'engagement de recevoir les titres est comptabilisé au poste « Engagements relatifs à des prises en pension ».

Fiducie, à titre de gardien de valeurs des Fonds, peut utiliser ces montants pour acquérir des placements. Les revenus générés par les activités du programme de prêt de titres de Fiducie sont partagés entre le Fonds et Fiducie selon le taux présenté à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds. Ces revenus sont inclus au poste « Revenus provenant des activités de prêt de titres » à l'état du résultat global.

Compensation des actifs et des passifs financiers

Un actif et un passif financiers seraient compensés à l'état de la situation financière du Fonds si et seulement si le Fonds a un droit juridiquement exécutoire et inconditionnel de les compenser et qu'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Le Fonds a un droit juridiquement exécutoire et inconditionnel de compenser un actif et un passif financiers lorsque ce droit est exécutoire dans le cours normal des affaires, et en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

Les instruments financiers dérivés négociés sur les marchés hors cote, les prêts de titres, les mises en pension et les prises en pension, les sommes à recevoir sur la vente de titres et les sommes à payer pour l'achat de titres font l'objet d'accords généraux de compensation ou d'ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation à l'état de la situation financière, car le droit de compensation n'est exécutoire qu'en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

Le tableau présentant l'information sur les actifs et les passifs financiers compensés ou non compensés à l'état de la situation financière et faisant l'objet d'un accord général de compensation ou d'une entente similaire est présenté dans la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds, s'il y a lieu.

Revenus

Les revenus d'intérêts à des fins de distribution tirés des placements en titres de créance, présentés à l'état du résultat global, sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés. Ce poste peut inclure d'autres revenus. Les Fonds n'amortissent pas les primes payées ni les escomptes reçus à l'achat de titres de créance à l'exception des obligations sans coupon. Les dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Les revenus provenant des fonds négociés en bourse (FNB) et des fiducies de revenu sont présentés sous le poste « Dividendes ». Les distributions notionnelles provenant des FNB sont considérées comme des transactions non monétaires et augmentent le coût moyen de ces FNB. Les montants provenant de placements qui sont traités comme un remboursement de capital aux fins fiscales réduisent le coût moyen de ces placements. Les revenus de dividendes et d'intérêts étrangers sont comptabilisés au montant brut reçu et sont inclus dans les revenus, à l'état du résultat global.

Le poste « Distributions provenant des fonds sous-jacents » présenté à l'état du résultat global inclut les distributions en parts ou les attributions des fonds de placement, selon le cas, ainsi que les attributions à des fins fiscales provenant des sociétés en commandite. Les distributions reçues des fonds sous-jacents sont constatées à la date de distribution. Les distributions reçues sous la forme de parts de fonds sous-jacents sont présentées à titre de « Distributions hors trésorerie provenant des placements » à l'état des flux de trésorerie.

À la réalisation des instruments financiers dérivés, le gain ou la perte sur les instruments financiers dérivés détenus à des fins de couverture est inclus au poste « Gain net (perte nette) réalisé(e) sur dérivés » à l'état du résultat global. Le gain ou la perte sur les instruments financiers dérivés détenus à des fins autres que de couverture est inclus au poste « Revenu net (perte nette) provenant de dérivés » de ce même état.

Conversion des devises

Les états financiers, les souscriptions et les rachats des Fonds sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds. Les actifs et les passifs en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à chaque date d'évaluation.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN 2026 ET 2025

Les achats et les ventes de titres, de même que les revenus et les dépenses, exprimés en devises, sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur aux dates des opérations.

Les écarts de conversion se rapportant à l'encaisse sont présentés à titre d'« Écart de conversion sur encaisse » et les écarts de conversion se rapportant à d'autres actifs et passifs financiers sont présentés sous les postes « Gain net (perte nette) réalisé(e) sur placements » et « Gain net (perte nette) non réalisé(e) sur placements » à l'état du résultat global.

Les montants en devises sont présentés en utilisant les abréviations suivantes :

Abréviation	Devise
AUD	Dollar australien
BRL	Real brésilien
CAD	Dollar canadien
CHF	Franc suisse
CNY	Yuan renminbi chinois
DKK	Couronne danoise
EUR	Euro

Abréviation	Devise
GBP	Livre sterling
HKD	Dollar de Hong Kong
INR	Roupie indienne
IDR	Rupiah indonésienne
JPY	Yen japonais
KRW	Won sud-coréen
MXN	Peso mexicain

Abréviation	Devise
NOK	Couronne norvégienne
NZD	Dollar néo-zélandais
SEK	Couronne suédoise
SGD	Dollar de Singapour
USD	Dollar américain
ZAR	Rand sud-africain

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables divisée par le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période.

Impôts

Aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), les Fonds privés GPD Actifs privés et Stratégie à rendement absolu sont définis comme des fiducies de fonds commun de placement et leur fin d'année d'imposition est le 15 décembre.

Les Fonds sont imposables sur leurs revenus et leurs gains nets en capital non distribués aux porteurs de parts. Les Fonds doivent verser aux porteurs de parts la totalité de leurs revenus de placement et une part suffisante du montant net de leurs gains en capital réalisés pour ne pas être assujettis à l'impôt sur le revenu. Les Fonds ne comptabilisent donc pas d'impôts sur le résultat. Étant donné que les Fonds ne comptabilisent pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et pertes autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé à l'état de la situation financière.

Les Fonds sont actuellement assujettis à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte à l'état du résultat global.

Participation dans des entités

Les Fonds respectent les conditions d'IFRS 10, *États financiers consolidés*, leur permettant de se qualifier à titre d'entités d'investissement et comptabilisent leurs placements dans des fonds sous-jacents à la JVRN.

Selon IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*, les Fonds doivent publier des informations spécifiques sur leur participation dans des entités, telles que des filiales, des entreprises associées et des entités structurées.

Filiales

Une entité est considérée comme une filiale lorsqu'elle est contrôlée par une autre entité. Le Fonds contrôle une entité lorsqu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur les rendements par le pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont des participations dans des entités sur lesquelles les Fonds exercent une influence notable, sans toutefois exercer un contrôle.

Entités structurées

Les entités structurées sont des entités conçues de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité. Le gestionnaire a déterminé que les placements dans des fonds sous-jacents (incluant les sociétés en commandite), des titres indiciels (incluant les fonds négociés en bourse), des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres adossés à des créances mobilières sont des entités structurées, à moins que le lien spécifié soit différent. Les valeurs totales de ces titres dans le tableau « Hiérarchie de la juste valeur » représentent également la juste valeur des participations dans des entités structurées.

Se reporter à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds pour plus d'information sur la participation dans des entités.

Norme comptable publiée et adoptée

En mai 2024, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») a publié des modifications aux normes IFRS 9, *Instruments financiers* et IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*. Entre autres, l'IASB a précisé qu'un passif financier est décomptabilisé à la « date de règlement » et introduit un choix de méthode comptable pour décomptabiliser les passifs financiers à une date antérieure s'ils sont réglés à l'aide d'un système de paiement électronique avant la date de règlement et si certaines conditions sont remplies. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. Au 30 juin 2026, il n'y a aucune incidence sur les états financiers.

Norme comptable publiée mais non encore adoptée

En avril 2024, le Conseil des normes comptables internationales a publié la norme IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui vise à améliorer la qualité des informations financières en introduisant de nouvelles exigences, notamment de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux requis dans l'état du résultat global ainsi que des directives plus précises sur le regroupement des informations. IFRS 18

remplace IAS 1, *Présentation des états financiers*. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, et son adoption anticipée est permise. Le gestionnaire évalue actuellement l'incidence de ces nouvelles exigences sur la présentation des états financiers.

Modifications apportées au Règlement 81-106 - Information continue sur les fonds d'investissement

Le 22 janvier 2026, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) ont annoncé la publication de modifications définitives modernisant le régime d'information continue des fonds d'investissement. La version définitive des changements est entrée en vigueur le 22 avril 2026. Conformément à la modification du règlement, les informations présentées par catégorie à l'État du résultat global et à l'État de l'évolution de la situation financière ont été retirées. Les données comparatives ont été ajustées afin de refléter ces changements.

3. Jugements significatifs, estimations et hypothèses

Lorsqu'il prépare les états financiers, le gestionnaire doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par les Fonds aux fins de la préparation des états financiers.

Évaluation de la juste valeur des instruments financiers dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Les Fonds peuvent détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des instruments financiers dérivés. La juste valeur est déterminée à partir de modèles qui maximisent l'utilisation de données de marché observables et minimisent l'utilisation de données non observables. Les Fonds considèrent comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question. Les modèles utilisés pour déterminer la juste valeur sont validés et sont examinés périodiquement par du personnel expérimenté du gestionnaire.

Pour les investissements dans des instruments qui ne sont pas cotés, la technique d'évaluation utilisée repose sur les valeurs liquidatives données par les gestionnaires de portefeuilles des fonds respectifs à la date d'évaluation. Lorsqu'une telle mesure n'est pas disponible à la date d'évaluation, la dernière mesure est utilisée et est ajustée en fonction des informations nouvellement disponibles et des événements significatifs survenus entre cette dernière mesure et la date d'évaluation.

Le calcul des justes valeurs peut différer compte tenu de l'utilisation du jugement dans l'application des techniques d'évaluation et des estimations acceptables. La juste valeur reflète les conditions du marché à une date donnée et, pour cette raison, peut ne pas être représentative des justes valeurs futures. Se reporter à la note 8 « Informations sur les instruments financiers » pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers.

Classement et évaluation des placements

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, le gestionnaire doit poser des jugements importants concernant le modèle économique selon lequel les instruments financiers et les dérivés sont détenus. Le gestionnaire a déterminé que le modèle économique des Fonds est celui selon lequel les portefeuilles sont gérés sur la base de la juste valeur et la performance est évaluée à la juste valeur. Se reporter à la note 2 « Mode de présentation et Information significative sur les méthodes comptables » pour de plus amples renseignements sur les instruments financiers.

4. Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Structure des parts rachetables

Chaque Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts rachetables (les parts). Chaque part confère le droit à son porteur de participer également aux distributions que le Fonds effectue. Des fractions de part peuvent être émises.

Les parts d'un Fonds confèrent les mêmes droits et privilèges. Par conséquent, chaque part confère un droit de vote à son porteur et permet à ce dernier de participer également aux distributions effectuées par le Fonds et, lors de sa liquidation, à la répartition de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables après acquittement du passif. Une fraction de part confère à son porteur un droit de vote et un droit de participation proportionnels.

Les Fonds n'émettent que des parts et des fractions de part entièrement libérées. Un porteur de parts peut faire racheter ses parts de la manière décrite à la déclaration de fiducie.

Le gestionnaire gère le capital des Fonds conformément à leurs objectifs de placement (se reporter à la note 8). Les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans des placements appropriés et de maintenir des liquidités suffisantes pour effectuer les rachats conformément aux règlements sur les valeurs mobilières.

Classement des parts émises par les Fonds

Les parts en circulation des Fonds sont considérées comme des « instruments remboursables au gré du porteur » conformément à IAS 32, *Instruments financiers : Présentation* (IAS 32). IAS 32 exige que les parts comportant une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser cet instrument contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées comme des passifs financiers.

En outre, les Fonds sont soumis à une obligation contractuelle de distribuer annuellement tout revenu imposable et de permettre aux porteurs de parts de demander le paiement en trésorerie de toute distribution ou de tout dividende déclaré. Ces caractéristiques contreviennent aux exigences d'IAS 32 pour la comptabilisation des parts dans les capitaux propres. En conséquence, dans les présents états financiers, les parts en circulation des Fonds sont classées dans les passifs financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN 2026 ET 2025

Parts en circulation

Les variations du nombre de parts en circulation sont présentées ci-dessous :

FONDS PRIVÉS GPD		NOMBRE DE PARTS AU DÉBUT	PARTS ÉMISES	PARTS RÉINVESTIES	PARTS RACHETÉES	NOMBRE DE PARTS À LA FIN
Actifs privés	2026	134 536 395	22 200 179	—	(12 523 329)	144 213 245
	2025	116 072 857	15 814 161	—	(9 904 836)	121 982 182
Stratégie à rendement absolu	2026	126 256 025	19 614 730	—	(9 332 084)	136 538 671
	2025	103 193 557	18 528 526	—	(7 841 841)	113 880 242

Évaluation des parts

Chaque jour ouvrable, le gestionnaire calcule la valeur liquidative par part en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par le nombre de parts en circulation.

Distributions aux porteurs de parts

Le revenu net de placement des Fonds est distribué en espèces ou réinvesti en parts supplémentaires selon la fréquence suivante :

FONDS PRIVÉS GPD	DISTRIBUTION DES REVENUS
Actifs privés	Semestrielle
Stratégie à rendement absolu	Annuelle

Les gains nets en capital réalisés, le cas échéant, sont distribués annuellement en décembre par chacun des Fonds concernés.

Gestion du risque lié aux parts

Les parts émises et en circulation sont considérées comme constituant le capital des Fonds. Les Fonds ne sont pas assujettis à des exigences particulières en matière de capital en ce qui concerne la souscription et le rachat de parts, exception faite de certaines exigences minimales en matière de souscription. Les porteurs de parts ont le droit d'exiger le versement de la valeur liquidative par part des Fonds pour la totalité ou une partie des parts qu'ils détiennent par avis écrit au gestionnaire. L'avis écrit doit être reçu dans le délai prescrit. Les parts sont rachetables contre un montant de trésorerie égal à la quote-part correspondante de la valeur liquidative des Fonds.

5. Frais d'exploitation et frais du gestionnaire de portefeuille

Fiducie Desjardins inc. (Fiducie) est le fiduciaire des Fonds. Jusqu'au 30 juin 2026, chaque porteur de parts négociait ses honoraires de gestion de portefeuille directement avec le gestionnaire de portefeuille. À partir du 1^{er} juillet 2026, certains changements seront apportés aux taux de frais d'exploitation et les honoraires du gestionnaire de portefeuille sont maintenant chargés directement aux Fonds.

Les taux maximum de frais d'exploitation et des honoraires du gestionnaire de portefeuille avant taxes de chaque Fonds sont les suivants :

FONDS PRIVÉS GPD	JUSQU'AU 30 JUIN 2026	À PARTIR DU 1ER JUILLET 2026	
	TAUX DE FRAIS D'EXPLOITATION (%)	TAUX DE FRAIS D'EXPLOITATION (%)	TAUX ANNUEL PLAFOND (%)
Actifs privés	0,10	0,03	0,10
Stratégie à rendement absolu	0,10	0,05	0,10

FONDS PRIVÉS GPD	À PARTIR DU 1ER JUILLET 2026	
	TAUX DES HONORAIRES DU GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE (%)	TAUX ANNUEL PLAFOND (%)
Actifs privés	0,03	0,10
Stratégie à rendement absolu	0,02	0,10

6. Opérations entre parties liées

Depuis le 1^{er} janvier 2026, Desjardins Société de placement inc. a été nommé comme le gérant et le gestionnaire des Fonds privés GPD par le fiduciaire Fiducie en remplacement de Desjardins Gestion internationale d'actifs Inc. (DGIA). Le gestionnaire pourvoit quotidiennement à l'administration des Fonds. Il leur procure ou fait en sorte qu'on leur procure tous les services (comptabilité, garde de valeurs, gestion de portefeuille, tenue des registres, agent des transferts) dont ils ont besoin pour bien fonctionner. Les frais d'administration présentés à l'état du résultat global ont été engagés auprès de la Fédération des caisses Desjardins du Québec (la Fédération), société mère du gestionnaire. Fiducie est à la fois le fiduciaire des Fonds et le dépositaire de leurs actifs. Fiducie est une filiale en propriété exclusive de la Fédération.

Les revenus provenant des activités de prêt de titres sont reçus de Fiducie, une société appartenant au même groupe que le gestionnaire.

Le Fonds privé GPD Actifs privés investit une partie de son actif dans des parts des fonds DGIA Marché neutre, fonds DGIA indiciel de sociétés d'immobilier mondiales cotées, fonds DGIA indiciel de sociétés d'infrastructures mondiales cotées, fonds DGIA Infrastructures privées mondiales

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN 2026 ET 2025

S.E.C., Fonds DGIA Immobilier Privé Canadien S.E.C. et Fonds DGIA Placements privés mondiaux S.E.C., des fonds gérés par DGIA, une entité appartenant au même groupe que le gestionnaire.

Fonds sous-jacents et FNB

En fonction de leurs objectifs de placement, certains Fonds peuvent investir une partie de leurs actifs dans d'autres Fonds privés GPD, des FNB Desjardins et d'autres Fonds gérés par des parties liées. Les fonds sous-jacents et les FNB identifiés comme apparentés dans le tableau « Hiérarchie de la juste valeur » sont considérés comme des parties liées. Toutes les transactions dans ces fonds sous-jacents sont exécutées en fonction de la valeur liquidative par part déterminée selon les politiques des fonds sous-jacents concernés en vigueur le jour de la transaction. Les Fonds ne paient aucune commission ni d'autres frais relativement à ces transactions.

Durant les périodes closes les 30 juin 2026 et 2025, le Fonds a reçu, des Fonds gérés par des parties liées, les revenus suivants :

FONDS PRIVÉS GPD	30 JUIN 2026	30 JUIN 2025
Actifs privés	14 701 854	3 961 514

Les charges à payer présentées à l'état de la situation financière ont été engagées auprès du gestionnaire.

7. Informations sur les instruments financiers

Niveaux hiérarchiques des instruments financiers évalués à la juste valeur

L'évaluation de la juste valeur des instruments financiers est établie en fonction des trois niveaux hiérarchiques suivants :

- Le niveau 1 a trait à une évaluation fondée sur des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Le niveau 2 a trait à des techniques d'évaluation fondées principalement sur des données observables sur le marché;
- Le niveau 3 a trait à des techniques d'évaluation qui ne sont pas fondées principalement sur des données observables sur le marché.

Si des données d'entrée de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, l'évaluation est classée au niveau le plus bas des données significatives pour l'évaluation de la juste valeur.

Suivi des évaluations

Le gestionnaire a la responsabilité d'établir les évaluations à la juste valeur incluses dans les états financiers des Fonds, y compris les évaluations de niveau 3. Le gestionnaire obtient les prix auprès de tiers fournisseurs de services d'établissement des prix, ces prix font l'objet d'un suivi et d'un examen quotidiens. Le comité de suivi des évaluations s'assure que des procédures opérationnelles appropriées ainsi qu'une structure de surveillance adéquate sont en place et suivies. Il se rencontre trimestriellement pour réviser les situations de juste valeur. Des rapports sont produits mensuellement et remis à chacun des trimestres aux membres du comité. Il examine également les traitements particuliers appliqués par la Direction Évaluation des fonds de placement. De plus, il établit l'orientation de la politique d'évaluation. Trimestriellement, ce comité examine et approuve les évaluations des titres de niveau 3 après avoir obtenu la confirmation des évaluations de chacun des gestionnaires de portefeuilles, au besoin. Le cas échéant, il approuve des ajustements apportés aux prix ou aux estimations fournis par les tiers fournisseurs.

Établissement des niveaux

Un changement dans la méthode d'évaluation de la juste valeur peut entraîner un transfert entre niveaux. La politique des Fonds consiste à comptabiliser les incidences des transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Les types de placements énumérés ci-après pourraient être classés au niveau 3 advenant que leur prix ne soit plus fondé sur des données observables.

a) Titres de marché monétaire

Les titres de marché monétaire proviennent principalement du secteur public et de sociétés. Les données d'entrée significatives aux fins de l'évaluation sont généralement observables. La majorité des titres de marché monétaire du secteur public garantis par le gouvernement fédéral ou provincial sont classés au niveau 1. Les autres titres de marché monétaire sont classés au niveau 2.

b) Actions

Les actions sont classées au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est observable. Certaines actions ne sont pas négociées fréquemment, si bien qu'aucun prix observable n'est disponible. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée au moyen de données de marché observables et elle est classée au niveau 2, à moins que la détermination de la juste valeur fasse intervenir des données non observables importantes, auquel cas l'évaluation est classée au niveau 3. Les bons de souscription non cotés sont généralement classés au niveau 2.

c) Titres indiciels et fonds négociés en bourse

Les titres indiciels et les fonds négociés en bourse sont classés au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est disponible.

d) Obligations

Les obligations du secteur public gouvernemental sont classées au niveau 1. Les obligations de sociétés, qui sont évaluées selon des modèles fondés sur des données d'entrée comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et les volatilités, sont habituellement classées au niveau 2.

e) Titres adossés à des créances hypothécaires et titres adossés à des créances mobilières

Les titres adossés à des créances hypothécaires et les titres adossés à des créances mobilières garantis par le gouvernement sont classés au niveau 1. Les autres titres adossés à des créances hypothécaires et les autres titres adossés à des créances mobilières comprennent principalement des titres de sociétés, qui sont évalués selon des modèles fondés sur des données d'entrée comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et les volatilités. Comme les données d'entrée significatives aux fins de l'évaluation sont généralement observables, les titres adossés à des créances hypothécaires et les titres adossés à des créances mobilières sont habituellement classés au niveau 2.

f) Fonds de placement

Les fonds de placement publics sont classés au niveau 1 lorsque ceux-ci ont un prospectus sans restriction et qu'un prix fiable est observable. Certains fonds de placement (incluant les sociétés en commandite) ne sont pas publics, leur prix est alors déterminé au moyen de données de marché observables et la juste valeur est classée au niveau 2, à moins que la détermination de la juste valeur fasse intervenir des données non observables importantes, auquel cas l'évaluation est classée au niveau 3.

g) Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés se composent de contrats de change à terme pour lesquels les écarts de crédit de la contrepartie sont observables et fiables ou pour lesquels les données d'entrée liées au crédit sont considérées comme importantes pour la juste valeur sont classés au niveau 2.

Les renseignements détaillés concernant la hiérarchisation des instruments financiers de chaque Fonds se retrouvent à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds. Pour les titres classés au niveau 3, les techniques d'évaluation et les hypothèses sont également présentées à cette section.

Gestion des risques découlant des instruments financiers

Durant leurs activités, les Fonds sont exposés à différents risques découlant des instruments financiers, notamment le risque de marché (incluant le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix), le risque de concentration, le risque de crédit et le risque de liquidité. La stratégie globale de gestion des risques des Fonds met l'accent sur la nature imprévisible des marchés financiers et vise à optimiser le rendement des Fonds. La majorité des placements comporte un risque de perte.

Le gestionnaire est responsable de la gestion des risques des Fonds ainsi que de la sélection et du suivi des sous-gestionnaires de portefeuille.

Mensuellement, il compare la performance des Fonds aux indices de référence et cette analyse est révisée trimestriellement par le comité de surveillance, gestion discrétionnaire. Le gestionnaire s'assure également du respect de la politique de placement des Fonds et rédige un rapport de conformité qui est révisé trimestriellement par le comité de surveillance.

Trimestriellement, le gestionnaire discute des résultats des analyses de performance avec les sous-gestionnaires de portefeuille et il organise annuellement des rencontres avec eux afin de se tenir informé des changements de leurs pratiques d'investissement.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque de variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'instruments financiers découlant d'une fluctuation des paramètres ayant une incidence sur cette valeur, notamment les taux d'intérêt, les taux de change et le cours des titres. Le risque de marché des Fonds est géré au moyen de la diversification des ratios d'exposition du portefeuille.

Risque de change

Le risque de change est défini comme le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises étrangères.

Le risque de change est composé d'éléments monétaires (incluant généralement l'encaisse, les montants à recevoir en devises, les placements dans des titres à revenu fixe et des titres de marché monétaire) et d'éléments non monétaires (incluant généralement les placements dans des actions et des fonds de placement). Les actifs non monétaires sont classés en fonction de la devise dans laquelle le titre a été acheté.

Les Fonds s'exposent au risque de change en détenant des éléments d'actif et de passif libellés en devises autres que le dollar canadien, la monnaie fonctionnelle des Fonds, puisque la valeur des titres libellés en devises étrangères variera en fonction des taux de change en vigueur.

L'exposition des Fonds au risque de change est présentée en fonction de la valeur comptable des actifs et des passifs financiers (incluant le montant nominal des contrats de change à terme et des contrats à terme standardisés sur devises, le cas échéant).

Lorsque la valeur du dollar canadien diminue par rapport à la valeur d'une devise, la valeur des placements étrangers augmente. À l'inverse, lorsque la valeur du dollar canadien augmente, la valeur des placements étrangers diminue.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un fonds de placement investit dans des instruments financiers portant intérêt. Depuis le 31 décembre 2025, l'encaisse est exclue des instruments financiers portant intérêt. En général, la valeur de ces titres augmente si les taux d'intérêt baissent et diminue si les taux d'intérêt augmentent. Le gestionnaire gère ce risque en calculant et en surveillant la durée effective moyenne du portefeuille concernant ces titres.

Risque de prix

Le risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt.

Le gestionnaire de portefeuille compte gérer ce risque au moyen d'une sélection judicieuse de titres et d'autres instruments financiers, conformément aux limites définies. Le risque maximal découlant des instruments financiers est déterminé en fonction de la juste valeur ou de la valeur contractuelle des instruments financiers. Les instruments financiers détenus par les Fonds sont exposés au risque de prix découlant des incertitudes relatives aux cours futurs des instruments.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique ou un secteur d'activité. Pour les Fonds dont la stratégie est d'investir à l'international, la concentration par emplacement géographique est présentée, entre autres, selon le pays de constitution ou la région. Pour les Fonds dont la stratégie est d'investir localement, la concentration par secteur d'activité est présentée selon leurs investissements dans les différents secteurs. Le risque de concentration est géré au moyen de la diversification du portefeuille dans le cadre de l'objectif et de la stratégie des Fonds.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN 2026 ET 2025

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne soit pas en mesure de payer le montant total à l'échéance. Le risque de crédit des Fonds est géré par le biais d'une analyse de crédit indépendante du gestionnaire/sous-gestionnaire, à laquelle vient s'ajouter celle des agences de notation.

Transactions sur instruments financiers

Les Fonds sont exposés au risque de crédit. Le risque de crédit propre aux Fonds et le risque de crédit de la contrepartie sont pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs financiers, y compris les instruments financiers dérivés. Les transactions sont réglées ou payées à la livraison par l'entremise de courtiers approuvés. Le risque de défaillance est jugé minime, puisque la livraison des titres vendus est effectuée seulement lorsque le courtier a reçu le paiement.

Le paiement sur achat est effectué une fois les titres reçus par le courtier. La transaction échouera si une des parties ne respecte pas ses obligations.

Le recours à des dépositaires et à des courtiers primaires qui procèdent au règlement des transactions comporte toutefois des risques et, dans de rares circonstances, les titres et autres actifs déposés auprès du dépositaire ou du courtier peuvent être exposés au risque de crédit lié à ces parties. En outre, des problèmes d'ordre pratique ou des retards peuvent survenir lorsque les Fonds tentent de faire respecter leurs droits à l'égard des actifs en cas d'insolvabilité d'une telle partie.

La notation de crédit des titres à revenu fixe et des titres de marché monétaire a été établie par des agences de notation désignées. Dans le cas où les agences de notation ne s'accordent pas sur une notation de crédit, les titres à revenu fixe et les titres de marché monétaire sont classés selon les règles suivantes :

- Si deux notations de crédit sont disponibles, mais qu'elles sont différentes, la notation de crédit la moins élevée est utilisée.
- Si trois notations de crédit sont disponibles, la notation de crédit la plus fréquente est utilisée.
- Si les trois agences de notation présentent des notations différentes, la notation médiane est utilisée.

La notation de crédit est ensuite convertie au format *Dominion Bond Rating Service (DBRS)*, à l'exception des instruments financiers dérivés qui sont présentés selon le format *Standard & Poor's*. En règle générale, plus la notation de crédit d'un titre est élevée, plus il est probable que la société émettrice respectera ses obligations.

Les instruments financiers dérivés sont des contrats dont la valeur est fonction notamment d'un actif sous-jacent. La grande majorité des instruments financiers dérivés est négociée de gré à gré entre les Fonds et leurs contreparties, et comprend, entre autres, des contrats de change à terme. Les autres transactions sont des contrats négociés en Bourse comprenant principalement des contrats à terme standardisés.

Opérations liées aux activités de prêt de titres

Les opérations de prêt de titres, de mises en pension et de prises en pension exposent les Fonds à un risque de crédit. Ces opérations sont encadrées par des conventions de participation de l'Organisme canadien de réglementation des investissements. Pour atténuer le risque de crédit, les Fonds concluent également des ententes de compensation avec les contreparties et exigent un pourcentage de constitution de garanties (sûretés financières) sur ces opérations. Les Fonds n'acceptent de la part des contreparties que des sûretés financières qui respectent les critères d'admissibilité définis dans le cadre de leurs politiques. Ces critères favorisent la réalisation rapide des sûretés advenant une situation de défaut. Les sûretés reçues et données par les Fonds prennent principalement la forme d'encaisse et de titres de gouvernements. Des renseignements supplémentaires sur les actifs affectés et reçus en garantie sont présentés à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers.

Les Fonds sont exposés aux rachats quotidiens de parts en espèces. Ils investissent donc la majorité de leurs actifs dans des placements liquides (c'est-à-dire des placements dont ils peuvent facilement se départir).

Certains Fonds peuvent investir dans des instruments financiers dérivés, des titres de créance, des titres de capitaux propres et des sociétés en commandite non cotés qui ne sont pas négociés sur un marché actif. En conséquence, certains Fonds pourraient ne pas être en mesure de liquider rapidement ces placements à des montants se rapprochant de la juste valeur, ou de réagir à des événements spécifiques, comme une détérioration de la solvabilité d'un émetteur en particulier.

Les parts sont rachetables au gré du porteur. Toutefois, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des sorties de trésorerie réelles, car les porteurs conservent généralement ces instruments pour une plus longue période.

La majorité des passifs restants sont exigibles au cours des trois prochains mois. Les soldes venant à échéance au cours des 12 prochains mois équivalent aux soldes comptables, puisque l'incidence de l'actualisation n'est pas importante.

Informations complémentaires

Pour obtenir des renseignements concernant les risques découlant des instruments financiers auxquels chaque Fonds est exposé, se reporter à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds.

8. Impôts – Report des pertes

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment et inscrites en diminution de gains en capital futurs. Les pertes autres qu'en capital subies peuvent être reportées sur 20 ans et inscrites en diminution des revenus de placement et des gains en capital futurs.

Les soldes des pertes en capital et des pertes autres qu'en capital déterminés dans les déclarations fiscales des Fonds au 31 décembre 2025 sont les suivants :

FONDS PRIVÉS GPD	PERTES EN CAPITAL	PERTES AUTRES QU'EN CAPITAL	
	MONTANT	MONTANT	ANNÉE D'ÉCHÉANCE
	\$	\$	
Stratégie à rendement absolu	—	15 953 093	2045

9. Dispense de dépôt

Chacun des Fonds privés GPD se prévaut de la dispense de l'obligation de déposer ses états financiers auprès des autorités en valeurs mobilières concernées, et ce, conformément à l'article 2.11 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*.

Montréal

514 286-3180
1 877 286-3180

Québec

418 653-7922
1 800 653-7922

Ottawa/Gatineau

613 567-2885
1 866 567-2885

gestion.privee@desjardins.com